

## **EXAMEN GUIDE DE PALANQUEE – NIVEAU 4 FFESSM CTR CENTRE – SESSIONS 2019**

Parçay-Meslay, le 15 décembre 2018.

Madame la Présidente,  
Monsieur le Président,

La CTR Centre organisera en 2019 plusieurs sessions d'examen Guide de Palanquée – Niveau 4 FFESSM afin de satisfaire au mieux les demandes exprimées par les candidats potentiels et les clubs :

- théorie anticipée à Tours le 6 avril 2019,
- stage final et examen pratique en mer, à La Ciotat, du 13 au 19 avril 2019,
- examen pratique à la base fédérale de La Graule Subaquatique les 25 et 26 mai 2019.

La théorie anticipée est valable uniquement pour les deux sessions pratiques d'avril et de mai. Un examen complet supplémentaire à la base fédérale de La Graule Subaquatique pourra être programmé les 5 et 6 octobre 2019 en fonction du nombre de candidats.

Je rappelle que les groupes d'épreuves sont indissociables puisqu'ils constituent un seul et même examen. Toutefois, un candidat qui bénéficie de la conservation d'un groupe d'épreuves acquis depuis moins de neuf mois peut se présenter au seul groupe d'épreuves qui lui manque.

Les modalités d'inscription en ligne, les délais et les pièces constitutives des dossiers sont précisés dans les fiches jointes.

Le paiement des différentes participations sera réalisé uniquement par virement sur le compte bancaire du Comité Centre.

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès du secrétariat du Comité Centre FFESSM ou à l'adresse du président de la CTR Centre : [president@ctrcentreffessm.fr](mailto:president@ctrcentreffessm.fr)

Je vous remercie de diffuser ces informations aux adhérents de votre club susceptibles d'être intéressés. Je vous prie de recevoir, Madame la Présidente, Monsieur le Président, mes salutations sportives.

Christian Jolivet  
Président CTR Centre

**EXAMEN GUIDE DE PALANQUEE – NIVEAU 4 FFESSM 2019**  
**THEORIE ANTICIPEE A TOURS**  
**STAGE FINAL ET EXAMEN PRATIQUE A LA CIOTAT**

Les épreuves théoriques (épreuve orale de matériel comprise) se dérouleront **le samedi 6 avril 2019** à la Maison des Sports de Touraine, rue de l'aviation, 37210 PARCAY MESLAY.

La CTR n'organise pas les repas des candidats.

Le stage final (5 jours) et les épreuves pratiques (2 jours) auront lieu à La Ciotat **du samedi 13 au vendredi 19 avril 2019**. Le GPES a été choisi pour assurer la prestation plongée.

L'hébergement et la restauration sont inclus (arrivée le vendredi 12 pour le repas du soir, départ le samedi 20 après le petit déjeuner). L'hôtel La Croix de Malte a été retenu pour cette prestation.

Les **frais de stage et d'examen** s'élèvent à **950 €**, hors frais de déplacement, à régler avant le 6 mars 2019. Un **acompte de 200 €** est à verser à l'inscription. En cas de désistement moins d'un mois avant l'examen théorique et en dehors de toute raison majeure, l'acompte sera acquis au comité régional.

Un paiement en plusieurs mensualités est possible (6 janvier, 6 février, 6 mars), se renseigner auprès du secrétariat du comité régional.

**Clôture des inscriptions :**

Date limite : **6 février 2019**. Le nombre de places est **limité à 12 candidats**. Les candidats seront retenus dans l'ordre de réception des inscriptions (inscription en ligne et virement bancaire de 200 € d'acompte).

**Constitution du dossier :**

Remplir la fiche d'inscription **en ligne à l'adresse suivante** <https://goo.gl/forms/SqGzIAqtdQQaZo262>

Réaliser un **virement bancaire** correspondant à votre participation sur le compte du Comité Centre.

Références bancaires Titulaire CRC FFESSM CENTRE

IBAN FR76 3000 3021 3900 0504 8350 324

Indiquez **impérativement** le message suivant à l'intention du destinataire : **NOM PRENOM GP LACIOTAT 2019**.

**Documents à transmettre par mail** au secrétariat du comité régional :

- ✓ licence en cours de validité,
- ✓ carte FFESSM/CMAS du N3 ou d'un niveau de plongeur admis en équivalence,
- ✓ carte du RIFA Plongée,
- ✓ carte FFESSM d'initiateur éventuellement,
- ✓ CACI datant de moins d'un mois au premier jour des épreuves pratiques,
- ✓ aptitudes A1, A2, A3 et A5 datant de moins de 9 mois au premier jour des épreuves pratiques.

Les originaux seront à présenter en début d'examen. Le CACI et les aptitudes sont à fournir dès que possible et a minima en début d'examen.

Christian Jolivet  
Président CTR Centre

**EXAMEN GUIDE DE PALANQUEE – NIVEAU 4 FFESSM 2019**  
**THEORIE ANTICIPEE A TOURS**  
**EXAMEN PRATIQUE A LA GRAULE SUBAQUATIQUE**

Les épreuves théoriques (épreuve orale de matériel comprise) se dérouleront **le samedi 6 avril 2019** à la Maison des Sports de Touraine, rue de l'aviation, 37210 PARCAY MESLAY.

Les frais d'examen s'élèvent à 50 €. La CTR n'organise pas les repas des candidats.

Les épreuves pratiques auront lieu à la base fédérale de La Graule Subaquatique **les samedi 25 et dimanche 26 mai 2019**. La CTR n'organise pas de stage final en amont de ces épreuves.

Les frais d'examen s'élèvent à 130 €. La CTR n'organise ni l'hébergement ni les repas des candidats.

**Constitution du dossier :**

Remplir la fiche d'inscription **en ligne à l'adresse suivante** <https://goo.gl/forms/zkZGwOkL7AgmW8Jq2>

Réaliser un **virement bancaire** correspondant à votre participation sur le compte du Comité Centre.

Références bancaires Titulaire CRC FFESSM CENTRE

IBAN FR76 3000 3021 3900 0504 8350 324

Indiquez **impérativement** le message suivant à l'intention du destinataire : **NOM PRENOM GP LGS 2019**.

**Documents à transmettre par mail** au secrétariat du comité régional :

- ✓ licence en cours de validité,
- ✓ carte FFESSM/CMAS du N3 ou d'un niveau de plongeur admis en équivalence,
- ✓ carte du RIFA Plongée,
- ✓ carte FFESSM d'initiateur éventuellement,
- ✓ CACI datant de moins d'un mois au premier jour des épreuves pratiques,
- ✓ aptitudes A1, A2, A3 et A5 datant de moins de 9 mois au premier jour des épreuves pratiques.

Les originaux seront à présenter en début d'examen. Le CACI et les aptitudes sont à fournir dès que possible et a minima en début d'examen.

**Clôture des inscriptions :**

Les différents éléments (fiche d'inscription, virement bancaire et pièces du dossier) sont à renseigner et à envoyer 1 mois avant la journée de théorie anticipée à savoir **le 6 mars 2019**.

Christian Jolivet  
Président CTR Centre